

Budget 2026 du MFFE

31,2 milliards FCFA pour renforcer l'autonomisation des femmes, la promotion de la famille et la protection des enfants

Le projet de budget 2026 du Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant (MFFE) a été présenté le 19 novembre devant la Commission des Affaires Économiques et Financières de l'Assemblée nationale.

D'un montant total de 31,26 milliards FCFA, ce budget, qui représente 0,18 % du budget national, a été adopté à l'unanimité par les députés.

La présentation a été assurée par M. Pierre N'gou Dimba, ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle, mandaté pour représenter la ministre Nassénéba Touré .

Le projet de budget 2026 est structuré autour de quatre principaux programmes :

- Administration générale ;
- Promotion du genre et l'autonomisation des femmes ;
- Consolidation de la famille ;
- Protection des enfants et des adolescents vulnérables.

Le budget du ministère s'inscrit dans les piliers II et IV du Plan national de développement (PND), visant à renforcer l'inclusion des populations vulnérables, soutenir la famille et améliorer la protection de l'enfant.

Le ministère rappelle que l'autonomisation des femmes contribue à une meilleure redistribution de la richesse, que la famille est le socle du développement, et que la prise en charge des enfants est cruciale pour le capital humain futur.

Pour l'exercice 2024, de nombreux acquis ont été enregistrés grâce à une exécution rigoureuse du budget ministériel.

En matière d'autonomisation des femmes, plus de 68 000 femmes ont bénéficié de formations à travers le réseau de 145 Instituts de Formation et d'Éducation Féminine (IEF), renforçant ainsi leurs compétences professionnelles et leur insertion socio-économique. Par ailleurs, 1 453 femmes ont été accompagnées dans l'entrepreneuriat

et plus de 400 groupements féminins ont reçu des équipements de transformation pour améliorer leur production et leurs revenus.

Concernant la protection de l'enfance, le ministère a apporté un soutien direct à 177 717 orphelins et enfants vulnérables, ainsi qu'à 5 465 enfants en situation de rue. En outre, 796 enfants séparés de leurs familles ont été réinsérés, 6 641 enfants victimes de violences ont été pris en charge et 20 582 enfants de 0 à 5 ans ont été encadrés dans des structures de base dédiées.

Le soutien aux familles a bénéficié à plus de 4 000 ménages vulnérables, qui ont reçu une assistance en vivres et non-vivres, favorisant la sécurité alimentaire et un mieux-être durable. Des campagnes de sensibilisation ont également touché plus de 62 000 personnes pour promouvoir les droits des femmes et des enfants.

*Mr Moussa DIARASSOUBA Directeur de Cabinet
du Ministère de la Femme de la Famille et de l'Enfant*